

de la population étudiante au niveau postsecondaire au Canada durant l'année scolaire 1968-1969; Études des différents aspects du rapport de la Commission d'enquête Carter sur la fiscalité; Enquête sur les effets du régime actuel d'impôt sur le revenu au Canada, du régime fiscal proposé par la Commission royale d'enquête sur la fiscalité et des divers régimes de remplacement, y compris les propositions du Livre blanc.

2. Le ministère analyse constamment l'économie et les programmes du gouvernement et leur effet sur l'économie, en s'inspirant de travaux de recherches fondamentales poursuivis ailleurs. Ces études analytiques ne peuvent pas être identifiées comme étant des études strictement de recherche et il est impossible pour le moment de déterminer quelles autres études peuvent s'imposer actuellement au cours des cinq prochaines années.

3. 1959-1960 à 1965-1966—Néant

	1966-1967 \$	1967-1968 \$	1968-1969 \$	1969-1970 \$
Liaison intergouvernementale dans le domaine de la fiscalité et de l'économique	3,925	35,000		
Études concernant la contribution apportée par les parents au régime canadien de prêts aux étudiants		6,200		
Traits caractéristiques de la population étudiante au niveau postsecondaire au Canada durant l'année scolaire 1968-1969			45,000	30,000
Études de différents aspects du rapport de la Commission Carter sur la fiscalité.		12,500	4,500	

Voici d'autres études de recherche préparées au ministère. Il n'est pas possible d'établir le coût de ces études, étant donné que le personnel travaille à plusieurs de ces projets en même temps:

Régime fiscal et stabilité économique au Canada;

Tendances et projections des revenus, dépenses et dette des gouvernements;

Études pour le Comité fédéral-provincial du Régime fiscal;

Tendances, projections et facteurs-coûts des programmes conjoints fédéraux-provinciaux;

Études des formules de péréquation possibles;

Liaison intergouvernementale dans le domaine de la fiscalité et de l'économique;

Enquête sur les effets du régime actuel d'impôt sur le revenu au Canada, le régime fiscal proposé par la Commission royale d'enquête sur la fiscalité et les divers régimes de remplacement, y compris les propositions du Livre blanc.

4. Voir les réponses données aux alinéas 2 et 3 ci-dessus.

[L'hon. M. Benson.]

LES EXPERTS-CONSEILS ENGAGÉS PAR LE MINISTÈRE DU REVENU NATIONAL DE 1950 À 1970

Question n° 1393—M. Robinson:

Combien d'experts-conseils le ministère du Revenu national a-t-il engagés au cours de chaque année, de 1950 à 1970 inclusivement, et a) combien a-t-on dépensé pour ces experts-conseils, b) quel a été leur travail, c) pour quelles raisons étaient-ils nécessaires?

L'hon. Jean-Pierre Côté (ministre du Revenu national): En ce qui concerne l'impôt, Trois. a) 1950 à 1967 inclusivement, Néant; 1968, \$29,187; 1969, \$44,813; 1970, \$58,500.

b) (i) Des frais se montant à \$71,000 en 1968 et 1969 représentent la quote-part de la Division de l'impôt du coût d'une étude instituée par la Commission d'assurance-chômage. (ii) Une étude coûtant \$3,000 pour aider à la mise au point, à l'essai et à la mise en œuvre de la documentation relative à un Cours d'initiation à la gestion à l'intention du personnel de l'impôt est comprise dans les frais de 1969. (iii) En 1970, le montant de \$58,500 vise une étude effectuée par des experts-conseils en gestion au sujet des méthodes actuelles de traitement des déclarations T1 et ayant pour objet la formulation de recommandations au sujet de l'instauration d'opérations futures, à court et à long termes, des plus efficaces.